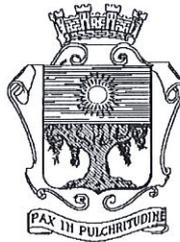


AR PREFECTURE

006-210600110-20191205-0_13-DE
Reçu le 12/12/2019



DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES



ARRONDISSEMENT
DE
NICE

VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER
ALPES-MARITIMES - 06310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 13 – PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES – CREANCES
ETEINTES : DECISION

Séance Publique Ordinaire du 5 DECEMBRE 2019
A 19 heures 30 dans la salle du Conseil
Présidence de Monsieur Roger ROUX, Maire

ETAIENT PRESENTS : M. Roger ROUX, Maire, Mme Marie-José LASRY,
M. Claude CALIMAR, Mme Arzu-Marie PANIZZI, M. Stéphane EMSELLEM, Mme
Catherine LEGROS, Mme Aimée GARZIGLIA, Mme Yvette RODA, M. Guy
PUJALTE, M. Michel CECCONI M. Guérino PIROMALLI, Mme Christiane
VALLON, Mme Françoise SANCHINI, M. André RIOLI, M. Nicolas SBIRRAZZUOLI
M. Philippe RASTOLDO, M. Bernard MAILLE, Mme Carolle LEBRUN,

PROCURATIONS : Mme Evelyne BOICHOT à Mme Yvette RODA, Mme Cécile
GARBATINI à M. Stéphane EMSELLEM, Mme Flora DOIN à Mme Carolle LEBRUN,

ABSENT EXCUSE : M. Bernard MACCARIO,

ABSENTS : M. Jean-Elie PUCCI, Mme Sophie REID.

QUORUM : 13

PRESENTS : 18

VOTANTS : 21

Secrétaire : Mme Arzu-Marie PANIZZI

Date de convocation de séance : 28 novembre 2019

AR PREFECTURE

006-210600110-20191205-0_13-DE
Reçu le 12/12/2019



VILLE DE BEAULIEU SUR MER
CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DECEMBRE 2019

XIII - PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES – CREANCES ETEINTES :
DECISION

Monsieur Claude CALIMAR, Adjoint au Maire, s'adresse à ses collègues en ces termes :

Mme la Trésorière de Villefranche sur mer nous a transmis un état de titres irrécouvrables d'un montant de 2 803,68 €.

Il s'agit de créances de frais de cantines pour lesquelles les poursuites réalisées se sont avérées infructueuses.

Il vous est demandé l'admission en non-valeur pour créances éteintes d'un montant de 2 803,68 €.

Les crédits budgétaires sont ouverts sur le budget de l'exercice 2019 compte 6542.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A L'UNANIMITE,

- ADMET en non-valeur les titres de recettes dont la liste de la Trésorerie est jointe.
- PRECISE que les crédits budgétaires sont ouverts sur le budget de l'exercice 2019 compte 6542.

Fait et délibéré à Beaulieu-sur-Mer les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Roger ROUX

